

Réf: Dossier N° 123670

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VILLE NOUVELLE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN, NON LOIN DE LA BOULANGERIE "DELICE DE
FRANCE", Lot 2260, Ilot 14

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/06/2022 reçus par Me ARMAND GUILLAUME BOA , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 30/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VILLE NOUVELLE »

Objet : La construction et la vente de tous biens meubles et immeubles, La production d'énergie, Les transactions financières, Recherche et enseignement, Import-Export, Services, Agriculture, Pêche, Transports.

La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN, NON LOIN DE LA BOULANGERIE "DELICE DE
FRANCE", Lot 2260, Ilot 14

Dirigeant(s) : M ROSTAL HUGUES PARFAIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03918 du 26/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31082/GTCA/RC/2022 du 26/07/2022

